

## Compte-rendu du groupe de travail

# Pelouses sèches calcicoles

Mardi 05 décembre, 14h30 – 17h30, Salle Marais Poitevin, DREAL,  
Poitiers

## Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation de la méthodologie d'identification des milieux constitutifs de la sous-trame ;
- Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des réservoirs de biodiversité ;
- Elaboration de la liste d'espèces ;
- Construction des réservoirs de biodiversité avec les participants et discussion.

## Synthèse des échanges

### Suite de la précédente réunion

- Les données concernant les sites du Conservatoire d'Espaces Naturels ont été transmises au CETE Sud-Ouest en charge des productions cartographiques. Cependant il est nécessaire de ventiler les sites dans les différentes sous-trames. Ce travail reste à faire, il sera nécessaire de se rapprocher du CEN, pour ce faire.
- Le compte-rendu de la réunion précédente est validé.

### Présentation de la méthodologie d'identification des milieux constitutifs de la sous-trame (travaux de l'ORE et du CBNSA)

- On rappelle que les orientations nationales listent les éléments à étudier (dont les espaces « réglementaires »), en distinguant les espaces à intégrer automatiquement à la TVB, et les espaces dont la contribution est à étudier au cas par cas dans chaque région. Pour les premiers, on propose d'utiliser le terme de Réservoir Obligatoire (RBO), et pour les seconds, le terme de Réservoirs Non Obligatoire (RBNO). Un tableau récapitulatif est présent dans les dossiers de séance. L'une des difficultés consiste à ventiler les zonages réglementaires (ZNIEFF, Natura...) dans la bonne sous trame. Pour les pelouses calcicoles on considère qu'un zonage donné se rattache à la sous trame dès lors que 10% de sa surface (informations sur le site de l'INPN) est couverte par des pelouses calcicoles,
- Outre les espaces « réglementaires » précités, l'ORE et le CBNSA ont cartographié de façon exhaustive et très finement les sites (notamment à partir des inventaires des gestionnaires de sites Natura et par photo-interprétation sur toute la région)
- Le travail de géolocalisation s'accompagne d'une estimation de la fiabilité de l'information pour chaque site, et donc à plusieurs catégories de site de pelouse. Les sites les plus fiables peuvent servir à l'identification des réservoirs de biodiversité. L'échelle de travail étant de l'ordre de 1/1000ème au 1/100000ème, ces données pourront être mises à disposition des collectivités et seront directement utiles pour les déclinaisons TVB dans les documents d'urbanisme.

- Cet inventaire conduit à un rendu de type semis de point diffus à l'échelle régionale. Afin de déterminer des secteurs de forte concentration de pelouses un travail sur la densité est proposé couplé avec à la nature des sols pour s'assurer de la fiabilité des localisations (pelouses sur une nature de sols calcaires).
- Le croisement de cette première approche avec des données « espèce » est nécessaire.
- Pour le travail de construction des réservoirs de biodiversité, seules les pelouses avec un code de fiabilité 1 et Z (les plus fiables) seront considérées.
- Les données sur les espèces végétales doivent être utilisées par densité en prenant les données portant sur les Ophrys et Anacamptis.
- De plus, une carte croisant les ZNIEFF de type I avec la densité peut apporter de l'information complémentaire étant donné que les ZNIEFF de type I intègrent une approche espèces (espèces de la liste rouge et espèces déterminantes).
- La distinction entre réservoir de biodiversité et corridor écologique pour cette sous-trame n'est pas évidente, les espèces présentes sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles (plantes, papillons, orthoptères,...) n'ont pas un fort rayon de dispersion. Les corridors pourraient être déterminés par les zones tampons de 500 m utilisés pour l'indice de connectivité.
- Sur les espaces pouvant être étudiés, il faut ajouter les carrières en activité ou réaménagées. Leur intérêt ne se réduit pas aux carrières avec cavités souterraines où l'enjeu sur les chiroptères est fort.

### Sur la liste « espèces »

- la liste d'espèces a été amendée, il est retenu :
  - Pour les vertébrés, la Musaraigne étrusque et l'Alyte accoucheur,
  - Pour les invertébrés l'Azuré du Serpolet, le Bel-Argus, l'Oedipode rouge, le Criquet des grouettes, l'Empuse commune, l'Ascalaphe même si l'espèce est rare, le Fluoré, la Virgule et l'Erenus niger.
  - Pour les espèces végétales la famille des Ophrys et des Anacamptis.

### Travail en sous-groupe

Le travail en sous groupe a permis de réfléchir à grand trait sur les périmètres possibles des réservoirs de biodiversité sur la base des cartes de densité : soit dans le sens de confirmer des grands secteurs comme représentatifs de réservoirs, soit jugeant d'autres espaces comme moins pertinents.

Ce travail sera numérisé et compilé pour aider à caler la suite de la démarche.

### Suites de la réunion

Afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui devrait avoir lieu en mars 2013 (portant sur la validation des réservoirs de biodiversité et l'analyse des corridors écologiques) les participants peuvent transmettre :

- des propositions et avis, amendements concernant **les espèces** à prendre en compte pour la définition des réservoirs de biodiversité (espèces indicatrices d'une sous-trame permettant de préciser et localiser les réservoirs de biodiversité) ;
- des remarques/amendements à la « **construction** » **des réservoirs de biodiversité**, en complément du travail qui a été fait en ateliers ;
- des remarques ou réflexions sur les indices de la modélisation ;
- tous autres compléments jugés utiles.

La cartographie issue du présent groupe de travail sera mise à disposition des participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance.

Les fiches état/pression modifiées et intégrant les remarques des participants seront téléchargeables sur l'espace collaboratif du site internet trame verte et bleue en Poitou-Charentes.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés ultérieurement.

Un travail d'échange en Comité Scientifique et Technique sera organisé début février pour orienter ou valider les résultats des groupes de travail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu en mars et visera à finaliser le travail sur les réservoirs de biodiversité et/ou entamer l'analyse des corridors.

## Informations pratiques sur le site internet et coordonnées de l'équipe projet

**Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :**  
 Site internet TVB <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>  
 Espace collaboratif TVB <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>  
 Identifiant groupetravail / mot de passe groupetvb123

**Les coordonnées de l'équipe TVB :**

**Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59**  
[bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr)

**Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65**  
[as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr](mailto:as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr)

## Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC DE CASTERA
Chambre d'Agriculture de la Vienne	Jean LAMOUREUX
Conservatoire Botanique Nationale Sud Atlantique	Frédéric FY
Conservatoire d'Espaces Naturels	Michel BOUTAUD
Centre d'Études Techniques de l'Équipement Sud-Ouest	Perrine VERMEERSCH
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Alain VEROT
Nature Environnement de Charente-Maritime, Poitou-Charentes Nature	Olivier ROQUES
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Bernard HERY
Société Française d'Orchidophilie, Poitou-Charentes Nature	Jacques POTIRON
Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes	Martin LENA
Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction	Emilie RICHAUD